

COVID – 19

La reprise de
l'activité dans les
hotels,
restaurants, cafés
et traiteurs

Webinaire MT 71
02/06/2020



Pourquoi ce
webinaire ?



**RASSURER
LES SALARIES**



**RASSURER
LES CLIENTS**

Donner des repères aux établissements concernés pour reprendre l'activité en assurant la sécurité et la santé des salariés et des clients...

...En accord avec les obligations réglementaires (décret du 31 mai 2020) et les recommandations des organisations professionnelles, plus particulièrement le guide sanitaire de l'UMIH

Mettre à disposition un outil opérationnel type check-list pour aider à la mise en place des mesures de prévention

Les mesures barrières



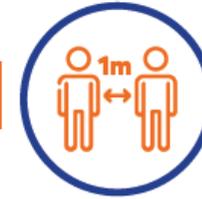
Se laver
régulièrement les
mains ou utiliser
une solution
hydroalcoolique

Éviter de se
toucher le
visage



Tousser ou
éternuer dans
son coude
ou dans son
mouchoir

Respecter les
distances d'au
moins un mètre
avec les autres



Se moucher
dans un
mouchoir à
usage unique
puis le jeter

Saluer sans serrer la
main et arrêter les
embrassades



Chaque client doit avoir une place assise et tout client se déplaçant dans l'établissement doit être équipé d'un masque

La distanciation sociale doit permettre à tout individu d'être situé à une distance d'au moins 1 mètre

Notion de groupe social, personnes ayant acceptées de partager la même table

Et ne pouvant dépasser 10 personnes

Les tables sont à minima distantes d'1 mètre sauf séparation d'un écran (type plexiglass)

La distanciation sociale doit être respectée aussi par le personnel qui doit aussi porter un masque

Comment
reprendre en
sécurité?

Plusieurs étapes :

- ↳ Préparer la reprise
- ↳ Etablir son plan de nettoyage
- ↳ Aménager et prévoir les vestiaires et les vêtements de travail
- ↳ Etudier les spécificités de chaque métier

Préparer la
reprise :

A faire avant la réouverture...

- ↳ Equipements et services
- ↳ Moyens humains
- ↳ Communication
- ↳ Accès à l'établissement et plan de circulation
- ↳ Mise à jour du DUERP (document unique d'évaluation des risques professionnels)

Le plan de nettoyage

Plusieurs situations :

- ↘ Réouverture après confinement
- ↘ Nettoyage quotidien après réouverture
- ↘ Bonnes pratiques de nettoyage/désinfection

Les vestiaires, les vêtements de travail et les EPI

Aménager et prévoir :

- ↘ les vestiaires et salle de pause
- ↘ Les vêtements de travail
- ↘ Les Equipements de Protection Individuelle

Les
recommandations
pour chaque
métier

Selon la situation :

- ↘ Réception des marchandises
- ↘ Réception et accueil
- ↘ Services des étages
- ↘ Cuisine
- ↘ Service en salles
- ↘ Bars et terrasses
- ↘ Service traiteur

Les dépistage et les conduites à tenir

CONDUITE A TENIR EN CAS DE CONTAMINATION D'UN SALARIE :

Refuser l'accès à toute personne présentant les symptômes

Procédure à suivre :

En présence d'une personne symptomatique (notamment fièvre et/ou toux, difficulté respiratoire, à parler ou à avaler, perte du goût et de l'odorat) :

- . Isoler la personne dans une pièce dédiée en veillant à l'application des gestes barrières
- . Lui fournir un masque chirurgical
- . Mobiliser un secouriste formé au covid19 et lui donner un masque chirurgical
- . Contacter le médecin du travail pour avis médical (ou demander à la personne de contacter son médecin traitant)
- . Organiser le retour à domicile si l'absence de signes de gravité est confirmée et demander au salarié de contacter son médecin traitant
- . Si la présence de signes de gravité est confirmée, appeler le SAMU
- . Après la prise en charge, prendre contact avec le service de santé au travail et nettoyer/ désinfecter le poste de travail

Source : protocole national de déconfinement



NUMÉROS UTILES

Quelle situation ?

Quel numéro

Détresse respiratoire,
urgence médicale.

Samu 15
(114 pour les personnes ayant des difficultés à parler ou entendre)

Toux sèche, fièvre ou sensation de fièvre,
suspicion de Covid-19 sans urgence médicale.

Contactez un médecin

Toute information générale sur le coronavirus.

 Numéro vert du gouvernement
0 800 130 000

Ressources

Site gouvernemental : <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>

Site du Ministère du travail : fiches métiers « kit de lutte contre le covid-19 » :
<https://travail-emploi.gouv.fr/>

Protocole de déconfinement : <https://travail-emploi.gouv.fr/le-ministere-en-action/coronavirus-covid-19/deconfinement-et-conditions-de-reprise-de-l-activite/>

Site AMELI pour les demandes de subventions :

[AMELI Demande de subvention TPE PME pour la lutte contre le covid19](#)

Site MT71 : <https://www.mt71.fr/>

Modèle annexe au DUERP: <https://www.mt71.fr/v2/archives/27632>

Pour trouver des masques :

Site de l'AFNOR : <https://masques-barrieres.afnor.org/>

L'AFNOR met en lien les fabricants solidaires et les demandeurs (recherche par département)